



## **18-19 décembre, programmes de la réforme du lycée**

### **Le SNES et le SNEP quittent le Conseil supérieur de l'Éducation**

Le Conseil supérieur de l'Éducation devait donner ces mardi et mercredi un avis consultatif sur 37 arrêtés, soit plus de soixante projets de programmes du lycée général et technologique.

Le SNES a fait adopter un vœu de moratoire sur les réformes du lycée et du baccalauréat. Un autre a été adopté de report de l'examen des textes les plus problématiques. Le ministère n'a apporté aucune réponse, hormis un discours lénifiant sur l'enrichissement de l'offre de parcours pour les élèves.

L'élaboration des programmes a été conduite dans l'urgence et l'opacité. Il restait à l'entrée en discussion au CSE des erreurs scientifiques dans nombre d'entre eux, au-delà des lourdeurs, des impossibilités de mise en œuvre, des partis pris idéologiques réactionnaires. L'administration a campé sur ses positions, n'apportant aucune réponse, s'en remettant à « des arbitrages ultérieurs ».

A cette heure, la quasi-totalité des programmes étudiés a reçu un avis négatif du CSE : français, enseignement moral et civique (0 voix pour), histoire-géographie, SES (0 voix pour), EPS (0 voix pour)... Au lieu de s'interroger sur les causes de rejet dont l'ampleur est sans précédent à ce jour, le ministère persiste dans son déni, continue de travestir la réalité et de propager ses infos !

La FSU, le SNES et le SNEP ont demandé une autre méthode de travail. Devant l'aveuglement et la surdité du ministère, ils ont quitté la séance.

Déclaration au CSE, SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUIPP-FSU, SNESUP-FSU, CGT educ'action, CGT, Solidaires, Sud éducation, FCPE :

« La démarche de travail au CSE ne convient pas : il ne nous est pas possible de nous prononcer sur des textes sans en connaître le contenu, dont vous nous dites qu'il est appelé à évoluer. Le CSE ne peut pas jouer son rôle d'ultime phase du dialogue social. »

[Compte-rendu des votes et amendements](#)